

Projet USAID/COMFISH
PENCOO GEJ
Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal

RAPPORT ANNUEL
Février 2011 à Septembre 2011

Cooperative Agreement No. 685-A-00-11-00059-00

A partnership of:

Coastal Resources Center, University of Rhode Island
United States Agency for International Development / Senegal
Ministère de l'Économie Maritime
World Wide Fund, West Africa Regional Office
Environnement et Développement en Afrique-Energie
Centre de Suivi Ecologique
Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
Fédération Nationale des GIE de Pêche



SOMMAIRE

1. RESUME EXECUTIF	3
2. INTRODUCTION	5
3. RESULTATS CIBLES/ACTIVITES PLANIFIEES, REALISATIONS ET DEFIS	8
3.1. REFORME DES POLITIQUES	10
3.1.1. <i>La lettre de politique sectorielle des pêches et de l'aquaculture</i>	10
3.2. RESSOURCES NATURELLES	11
3.2.1. <i>Conservation de la Biodiversité et gestion des écosystèmes marins:</i>	11
3.3. L'AUGMENTATION DES BENEFICES SOCIAUX ET ECONOMIQUES	18
3.4. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	19
3.5. RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES	21
3.6. THEMES TRANSVERSAUX.....	21
3.6.1. <i>Genre/ Egalité des genres</i>	21
3.6.2. <i>Science, technologie et innovation</i>	22
3.6.3. <i>Communication</i>	23
3.7. GESTION DU PROJET	25
3.7.1. <i>Equipement locaux et recrutement personnel complémentaire</i>	25
3.7.2. <i>Stratégies/mécanismes</i>	28
3.7.3. <i>Partenariat</i>	28
3.8. LEÇONS APPRISES	29
4. SUCCESS STORIES	30
5. ANNEXES	31
ANNEXE A :GESTION DE LA PERFORMANCE DU PROJET/TABLEAU DES INDICATEURS	31
ANNEXE B :SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET DE CONFORMITE	37
ANNEXE C :LISTE DES DOCUMENTS PRODUITS	38
ANNEXE D:SIGLES	39
ANNEXE E: SITUATION FINANCIERE	41

1. RESUME EXECUTIF

Le projet USAID/COMFISH est une initiative de cinq ans (14 février 2011 - 30 septembre 2016) financée par L'USAID (l'Agence des États-Unis pour le Développement International). Elle est mise en œuvre à travers un Accord de coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Ce premier rapport annuel présente les activités menées entre Février 2010 et septembre 2010 pour atteindre les résultats attendus du Projet USAID/COMFISH « PENCOO GEJ » au Sénégal.

Le premier bénéficiaire du projet USAID/COMFISH est le Ministère de l'Economie Maritime (MEM) du Sénégal et ses directions techniques principalement la Direction des Pêches Maritimes (DPM) pêche qui a en charge la gestion et l'aménagement des pêcheries au Sénégal. Les principaux partenaires de mise en œuvre du projet sont entre autres : le WWF-WAMER, l'APTE, la FENAGIE, ENDA-énergie, le CSE, l'IUPA, les structures gouvernementales, le secteur privé et les organisations non gouvernementales basées le long de la côte et dans le secteur de la pêche.

Au cours de la première année le projet USAID/COMFISH s'est focalisé à :

- a. Spécifier le rôle stratégique qu'il doit jouer dans l'appui du Gouvernement du Sénégal dans la gestion durable des pêcheries au Sénégal ;
- b. Jeter les bases et les conditions nécessaires pour jouer ce rôle ;
- c. Créer et mettre en place toutes les structures humaines, administratives et physiques locales nécessaires pour la mise en œuvre efficace du projet.

Résultats de la première année :

- a. Analyse des besoins stratégiques techniques et des lacunes de la DPM en matière de capacités humaines et institutionnelles qui peuvent entraver la mise en œuvre de la Lettre de Politique sectorielle (LPS). Un partenariat piloté par la DPM et impliquant le CEP, le CRODT et l'IUPA a été proposé pour le renforcement des capacités humaines durant la deuxième année.
- b. L'identification d'un paradigme unificateur : le concept d'Unité de Gestion Durable (UGD) qui, en principe, a été accepté par la DPM. Les UGD vont combiner les structures de cogestion locales actuellement en place (Conseils Locaux de Pêche Artisanale – CLPA- ; Comités de Pêche Locaux – CPL) et les stocks de telle sorte que la capacité et l'effort de pêche qui ont un impact sur le stock soient reliés et harmonisés quantitativement avec la capacité productive de chaque stock. Le projet USAID/COMFISH aidera la DPM à mettre en place des UGD spécifiques durant la deuxième année.
- c. Une première étude sur les impacts potentiels du changement climatique sur les débarquements et la sécurité alimentaire a été menée. On sait que les débarquements

- de poissons au Sénégal représentent 72% de protéines animales et 46% de l'ensemble des protéines dans l'alimentation des Sénégalais. Cette source de protéine est gravement menacée à cause de la baisse des quantités débarquées. Une baisse de 20% a été enregistrée entre 2006-2008, correspondant à une période où des données fiables existent. Il semblerait que cette chute se soit poursuivie de 2000 à nos jours. L'USAID/COMFISH a par conséquent développé une stratégie visant à identifier les stocks clés sur lesquels les débarquements en baisse ont eu un impact. Cette stratégie sera mise en œuvre avec la DPM et le CRODT durant la deuxième année du projet.
- d. Les stocks clés sur lesquels le projet USAID/COMFISH va travailler ont été identifiés grâce à un processus consultatif et participatif. Ce processus a impliqué les pêcheurs de cinq CLPA des sites d'intervention du projet et a été analysé et validé lors d'un atelier qui a regroupé l'ensemble des principaux acteurs de la pêche.
 - e. Les stocks retenus pour la mise en place des premières UGD du Sénégal sont:
 - a. *La sardinelle* spp
 - b. Le cobo (*Ethmalosa fimbria*)
 - c. La crevette côtière (*Penaeus notialis*)
 - d. Le poulpe sp (octopus)
 - e. Le mérou (*Epinephelus aeneus*)
 - f. Des zones clés ont été sélectionnées suivant le même processus participatif. Ces zones regroupent tous les CLPA de Cayar au delta du Sine Saloum y compris l'ensemble des CPLA du Sine Saloum à la région de la Casamance.
 - g. Des efforts ont été aussi déployés dans la recherche de synergies avec d'autres projets et programmes en cours sur le terrain financés par d'autres bailleurs intervenant dans la pêche au Sénégal (JICA, BM- COMOPECHE, Coopération Espagnole et d'autres) à travers les réunions du groupe thématiques pêche des bailleurs, des réunions organisées par la DPM mais aussi à travers des contacts bilatéraux. Ces rencontres ont été mises à profit pour identifier des synergies et éviter des chevauchements entre le projet USAID/COMFISH et d'autres projets intervenant dans le secteur de la pêche dans les mêmes sites d'intervention.

Parallèlement, il a fallu se consacrer durant cette première année, à la mise en place du bureau de coordination du projet, à sa fonctionnalité et au recrutement du personnel. En outre des rencontres ont été organisées pour présenter le projet auprès des partenaires, identifier des axes de synergie avec les projets et programmes en cours et signer des protocoles d'accord avec les partenaires d'exécution du programme.

2. INTRODUCTION

Ce rapport couvre la période de février 2011 à septembre 2011 correspondant à la première année d'exécution du programme USAID/COMFISH. Cette année est marquée par l'organisation de plusieurs rencontres avec la Direction des Pêches Maritimes, les partenaires du programme, le groupe des bailleurs de fonds de la pêche pour le Sénégal et enfin les acteurs bénéficiaires du programme. Ces rencontres ont permis de mieux faire connaître les objectifs du projet USAID/COMFISH auprès des partenaires et des acteurs, mais aussi d'enclencher les procédures de collaboration avec les partenaires clés du programme.

Du point de vue logistique, la mise en place des équipements et du personnel a été une priorité ce qui a permis de rendre les bureaux fonctionnels.

L'objectif de l'USAID/Sénégal à travers ce programme, est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la **Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture** afin qu'il continue à fournir des revenus et à assurer la sécurité alimentaire à une population croissante. Le projet USAID/COMFISH va non seulement soutenir cette réforme, mais aussi promouvoir les objectifs de l'USAID pour la conservation de la biodiversité et s'attaquer aux thèmes centraux de la gouvernance améliorée, de l'égalité des sexes et de l'adaptation aux impacts du changement climatique. L'USAID/COMFISH cherche à développer et à répliquer de modèles nouveaux pour aider le Sénégal à réaliser une gestion durable de sa pêche artisanale. Du fait que la plupart des ressources halieutiques sont partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau sous régional, même si la plupart des activités du projet vont se concentrer au Sénégal.

Réalisations de la première année :

Les activités réalisées en première année peuvent être résumées au tour des points suivants :

Analyse des besoins stratégiques techniques et des lacunes de la DPM en matière de capacités humaines et institutionnelles qui peuvent entraver la mise en œuvre de la Lettre de Politique sectorielle (LPS). Un partenariat piloté par la DPM et impliquant le CEP, le CRODT et l'IUPA a été proposé pour le renforcement des capacités humaines durant la deuxième année. La mise en œuvre de ce partenariat comportera d'importants nouveaux concepts tels le Sea Grant/Land Grant ainsi que les changements structurels qu'ils impliquent. Elle intégrera aussi :

- a. la formulation au niveau de l'IUPA de nouvelles idées techniques et la validation de ces idées par les pêcheurs par la mise en place d'un système d'information unifié et intégré des données relatives à la pêche qui réunit les bases de données

- qui se recourent et l'ensemble des données qui sont actuellement gérées par la DPM et le CRODT indépendamment l'un de l'autre;
- b. la mise en place de programmes de formation visant à renforcer l'IUPA et le CRODT ;
 - c. l'identification de deux étudiants en année de maîtrise pour une formation à l'URI ;
 - d. diverses autres initiatives visant à renforcer et intégrer le secteur de la pêche afin que la DPM soit mieux outillée pour gérer les pêcheries au Sénégal tel que spécifié dans la LPS.

L'identification d'un paradigme unificateur pour la Gestion durable de la zone côtière (GZC) a reçu l'accord de principe de la DPM. Le concept d'Unité de Gestion durable (UGD) a été présenté à la DPM et à un groupe d'agences de financement au cours de deux réunions distinctes du Comité Technique de la DPM et a reçu l'accord de principe comme nouvel outil pour la GZC au Sénégal. Les UGD vont combiner les structures de gestion locale présentement bien mises en place (Conseils Locaux de Pêche Artisanale – CLPA- and Comités de Pêche Locaux – CPL) avec les stocks de manière à ce que la capacité et l'effort de pêche qui ont un impact sur le stock soient reliés et harmonisés quantitativement avec la capacité productive de chaque stock. Le projet USAID/COMFISH aidera la DPM à mettre en place des UGD spécifiques en Année 2.

Une première étude sur les impacts potentiels du changement climatique sur les débarquements et la sécurité alimentaire a été menée. On sait que les débarquements de poissons au Sénégal représentent 72% de protéines animales et 46% de l'ensemble des protéines dans l'alimentation des Sénégalais. Cette source de protéine est gravement menacée à cause de la baisse des quantités débarquées. Une baisse de 20% a été enregistrée entre 2006-2008, correspondant à une période où des données fiables existent. Il semblerait que cette chute se soit poursuivie de 2000 à nos jours. L'USAID/COMFISH a par conséquent développé une stratégie visant à identifier les stocks clés sur lesquels les débarquements en baisse ont eu un impact. Cette stratégie sera mise en œuvre avec la DPM et le CRODT durant la deuxième année du projet.

Les stocks clés sur lesquels le projet USAID/COMFISH va travailler ont été identifiés grâce à un processus consultatif et participatif. Ce processus a impliqué les pêcheurs de cinq CLPA des sites d'intervention du projet et a été analysé et validé lors d'un atelier qui a regroupé l'ensemble des principaux acteurs de la pêche. Les stocks retenus pour la mise en place des premières UGD du Sénégal sont:

- a. *La sardinelle spp*
- b. Le cobo (*Ethmalosa fimbria*)
- c. La crevette côtière (*Penaeus notialis*)

- d. Le poulpe sp (octopus)
- e. Le mérrou (*Epinephelus aeneus*)

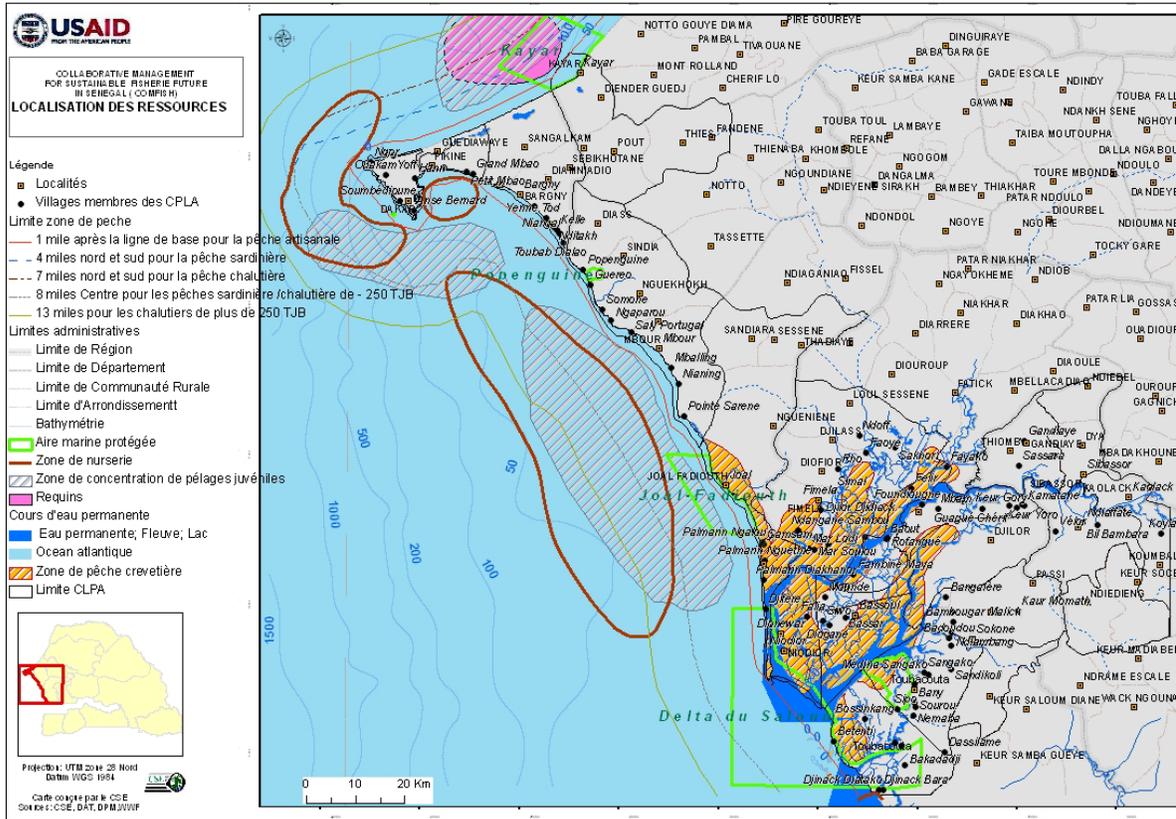


Figure 1 : Carte de la répartition spatiale des espèces

Des zones clés ont été sélectionnées suivant le même processus participatif. Ces zones regroupent tous les CLPA de Cayar au delta du Sine Saloum y compris l'ensemble des CPLA du Sine Saloum à la région de la Casamance.

Des efforts ont été aussi déployés dans la recherche de synergies avec d'autres projets et programmes en cours sur le terrain financés par d'autres bailleurs intervenant dans la pêche au Sénégal (JICA, BM- COMOPECHE, Coopération Espagnole et d'autres) à travers les réunions du groupe thématiques pêche des bailleurs, des réunions organisées par la DPM mais aussi à travers des contacts bilatéraux. Ces rencontres ont été mises à profit pour identifier des synergies et éviter des chevauchements entre le projet USAID/COMFISH et d'autres projets intervenant dans le secteur de la pêche dans les mêmes sites d'intervention.

Par ailleurs le projet a mis en place tous les systèmes nécessaires au fonctionnement du bureau, aux rencontres et signatures de protocoles d'accord avec les partenaires du

programme, à l'organisation d'un atelier national sur l'aménagement des pêcheries et le choix des stocks et zones prioritaires et à l'élaboration du plan de travail annuel.

Parallèlement, le projet s'est concentré durant cette première phase de démarrage, à la mise en place du bureau de coordination du projet, à sa fonctionnalité et au recrutement du personnel. En outre des rencontres ont été organisées pour présenter le projet auprès des partenaires, identifier des axes de synergie avec les projets et programmes en cours et signer des protocoles d'accord avec les partenaires d'exécution du programme.

3. RESULTATS CIBLES/ACTIVITES PLANIFIEES, REALISATIONS ET DEFIS DE LA PREMIERE ANNEE

Pour cette période de démarrage du programme, les activités planifiées tournaient autour de :

- a. l'analyse ou l'état de référence de plusieurs aspects de la capacité de gouvernance de la pêche,
- b. l'identification des activités prioritaires liées au renforcement de capacités, et
- c. l'analyse et l'identification des partenaires locaux et leurs rôles dans la gestion durable des pêcheries.

Ceci a nécessité une concertation poussée avec les partenaires locaux et les partenaires d'exécution du programme, les institutions bénéficiaires (la DPM et ses démembrements dans les zones ciblées), les projets et autres programmes appuyant la DPM et intervenant dans ces zones et les autres acteurs locaux impliqués dans la gestion des pêcheries. Durant cette première phase, le projet a mis en place un processus participatif à travers lequel, ses partenaires et l'ensemble des acteurs ont pu sélectionner les zones et stocks prioritaires en vue de l'élaboration et la mise en place de plans de gestion participatifs des pêches à partir de la deuxième année du projet.

Du point de vue administratif et financier, l'ensemble des questions relatives à la logistique, au recrutement du personnel et aux divers aspects liés au démarrage du projet et à l'opérationnalité du bureau de coordination, ont été résolus.

Pour cette première année, les activités planifiées sont énumérées ci-dessous :

- Démarrage du projet : Equiper les locaux de service Internet, de bureaux et meubles de bureau, de systèmes informatiques, de climatisation, d'eau, d'électricité, et de téléphone ; recruter une société de gardiennage, et mettre en place un système de gestion de l'information ; acheter des véhicules pour le projet et recruter des chauffeurs et une secrétaire de bureau ;
- Organisation d'un atelier de coordination des bailleurs de fond et de partage d'information ;

- Initiation des activités relatives au SIG et à la cartographie avec le CSE ;
- Revue du statut des stocks prioritaires avec les partenaires ;
- Organisation de visites et rencontres auprès des communautés de pêcheurs pour évaluer les besoins pour la mise en place d'un système de cogestion fonctionnel avec le WWF-WAMER ;
- Elaboration d'un guide relatif à l'évaluation de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs pour l'adaptation au changement climatique avec ENDA ENERGIE ;
- Organisation de la réunion du comité nationale de planification dans le cadre de l'adoption de la stratégie national des AMP (avec le WWF-WAMER) ;
- Appui à la participation du WWF à l'atelier de formation des formateurs de l'Association de la science de la mer dans la Région ouest de l'Océan indien (WIOMSA) ;
- Organisation d'un atelier national sur le choix des stocks prioritaires en vue de l'aménagement durable des pêcheries ;
- Signature de protocoles d'accord avec Enda-Energie en vue du démarrage des activités relatives à l'élaboration d'un guide sur la méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité et l'élaboration de stratégies d'adaptation ;
- Initiation des discussions avec la DPM sur l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification des politiques de pêche ;
- Signature de contrat avec le CRODT et démarrage des analyses de données de pêche, d'effort et sur la surpêche au Sénégal ;
- Initiation de discussions avec l'IUPA pour le démarrage du sea grant programme
- Approbation par le Ministère des Pêches des comités de pilotage et technique du programme USAID/COMFISH ;
- Démarrage des études sur la gouvernance des pêcheries (WWF-WAMER et mission de Caroline Karp consultante) ;
- Identification des activités à appuyer dans le plan d'action de « l'Alliance » pour une pêche durable au Sénégal ;
- Organisation d'une rencontre nationale pour identifier les besoins et priorités des CLPA et l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités des CLPA;
- Evaluation du rôle des femmes dans la pêche artisanale (Mission de Madeleine Hall-Arber, consultante) ;
- Elaboration des termes de références pour la chaîne des valeurs économique et la chaîne des valeurs sur l'énergie ;
- Revue du PMP avec la Direction des Pêches Maritimes, l'unité de gestion des ressources halieutiques de la gestion durable de la Banque mondiale (COMO-pêche) et d'autres partenaires.
- Développement des activités de communication pour une meilleure visibilité des activités du programme.

3.1. Réforme des politiques

3.1.1. La lettre de politique sectorielle des pêches et de l'aquaculture

L'ensemble des activités du projet USAID/COMFISH visent la mise en place d'un système de gouvernance sur une base scientifique et durable, et reposant sur les pêcheurs-homme et femme- et les acteurs utilisateurs des ressources halieutiques- (Unités de Gestion Durable, UGD). Ce système sera basé sur un concept qui intègre la durabilité biologique et économique des stocks combinée avec les structures de gestion décentralisées et consultatives principalement situées sur la zone côtière. C'est justement cette politique que le Ministère de l'Economie Maritime (MEM), (bénéficiaire principal du projet USAID/COMFISH) a identifié dans sa Lettre de Politique Sectorielle (LPS). Ainsi, le projet USAID/COMFISH va aider le MEM à gérer les pêcheries et les stocks au Sénégal en utilisant les structures décentralisées de gestion de la zone côtière (Conseils Locaux de Pêche Artisanale; Comités de Pêche Locaux) que la Direction des Pêches Maritimes (DPM) a créé au cours des 12 dernières années. Ces structures seront en fin de compte utilisées pour gérer la capacité de pêche de telle sorte qu'elle puisse coïncider au potentiel réel exploitable. Pour ce faire, l'USAID/COMFISH devra aider le Ministère à identifier une politique claire et bien définie de gestion des capacités et l'effort de pêche sur chaque stock, qui intègre simultanément les effets combinés de la surpêche et ceux des changements climatiques. Cette politique permettra à la DPM de gérer de façon durable les pêcheries au Sénégal afin d'assurer durablement la production de protéine: (on sait que les poissons représentent 72% de l'ensemble des protéines animales et 42% de l'ensemble des protéines dans l'alimentation au Sénégal, et que les poissons constituent en particulier une importante source de protéines pour les couches à faibles ou très faibles revenus). Cette philosophie de base a été en principe acceptée par l'ensemble des acteurs ayant participé à l'Atelier sur la sélection de stocks tenu en juillet 2011 y compris le Ministère de l'économie maritime et ses directions techniques. Les instruments nécessaires à la mise en œuvre de cette approche comprennent "les Conventions locales" bien connues aujourd'hui, qui pourront être adaptées pour pouvoir faire le lien entre l'effort, la capacité et les débarquements dans les CLPA avoisinants, afin de mettre en place la nouvelle approche des UGD qui implique la communication et la concertation entre les pêcheurs de plusieurs CLPA exploitant le même stock.

Bien que la LPS souligne l'importance de gérer les pêcheries au Sénégal en utilisant des critères de durabilité biologique et économique internationaux, les infrastructures scientifiques et techniques nécessaires devant permettre au Ministère de respecter ces obligations ne sont pas encore complètement mises en place. Dans les endroits où ces structures institutionnelles existent, elles ne sont pas opérationnelles car ne disposant pas de mécanismes de financement durable leur permettant de jouer pleinement leurs rôles. L'USAID/COMFISH s'est par conséquent engagé à soutenir la DPM dans la création d'un nouveau partenariat qui pourrait redynamiser le secteur de la gestion des pêcheries en

renforçant le secteur de la formation universitaire (*Institut universitaire de Pêche et d'Aquaculture*, IUPA) et celui de la recherche scientifique avec le *Centre de Recherches Océanographique de Dakar Thiaroye* -CRODT, qui est l'organe compétent en matière d'évaluation de stocks et de gestion au Sénégal.

Le changement climatique peut constituer une menace directe sur les stocks et les débarquements de poissons au Sénégal.

L'USAID/COMFISH s'engage en conséquence à prendre en compte dans ses activités les effets majeurs de l'effort de pêche excessif et du changement climatique sur la sécurité alimentaire en renforçant les capacités de la DPM et en lui fournissant l'information scientifique sur les structures de gouvernance, de recherche halieutique et de gestion des pêcheries dans le but de créer :

- a. le pool nécessaire de chercheurs, d'océanographes, de climatologues, d'économistes, d'anthropologues en matière d'évaluation de stocks et de gestionnaires dans le domaine de la pêche pour permettre une gestion durable des pêcheries du Sénégal ;
- b. un système de gestion des pêcheries scientifique intégré.

L'USAID/COMFISH a identifié 12 partenaires d'exécution des activités à mettre en œuvre pour aider la DPM dans la mise en œuvre de la LPS au cours des cinq années à venir. Ceci permettra au projet d'intervenir sur les questions liées à la sécurité alimentaire causées par la surcapacité, le changement climatique de même que celles relatives à la conservation de la biodiversité.

3.2. Ressources naturelles

3.2.1. Conservation de la Biodiversité et gestion des écosystèmes marins:

Une condition nécessaire pour l'atteinte de l'objectif final du projet est de créer des *Unités de Gestion Durable* (UGDs). Pour atteindre cet objectif, le projet va mettre en place des stratégies efficaces permettant de faire face aux mauvaises pratiques et méthodes de gestion et de gérer la capacité de pêche. L'idée consiste à identifier des espèces et des stocks clés à gérer, d'évaluer le volume, l'intensité de la pêche illégale (INN) et le nombre de sénégalais qui pêchent en dehors des eaux sénégalaises.

Mise en place de stratégies en vue de la création d'UGD pour la gestion des stocks au Sénégal: L'USAID/COMFISH a identifié une stratégie visant à amener les CPLA et leurs composantes au niveau villageois (CLP et autres) et à former des structures plus larges ciblant le même stock. Ces nouvelles structures appelées Unités de Gestion Durable (UGD), une fois mise en place, gèreront la capacité et l'effort, les engins de pêche, les périodes d'ouverture et de fermeture de la pêche d'un stock donné. Chaque UGD identifiera et mettra en œuvre un plan de gestion (PG). L'ensemble des CLPA et les CLP d'une UGD donnée

(c'est-à-dire tous les pêcheurs -hommes et femmes- et les engins/embarcations qu'ils utilisent) seront reliés par des Conventions locales (CL). Cette stratégie a en principe, été acceptée par la DPM et sera mise en place sous sa direction pendant l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion durant la deuxième année.

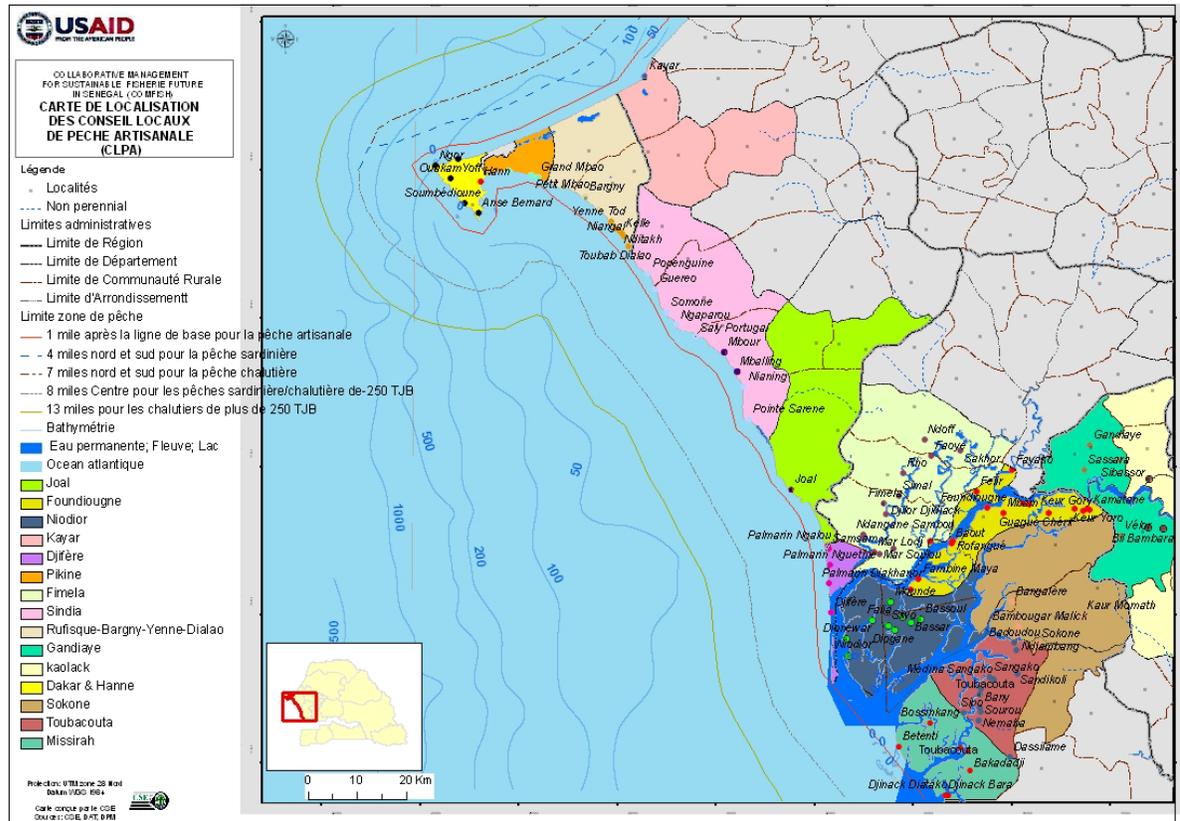


Figure 2: Carte de localisation des CLPA

Aménagement des pêcheries et développement de synergies :

a. Mise en place de Plans de Gestion des Pêcheries (PG) : les outils clés nécessaires à la mise en œuvre des UGD sont les plans de gestion des pêcheries basés sur les stocks. Elles ont été acceptées en principe par la DPM au cours de la première année du projet. L'USAID/COMFISH identifiera les voies et moyens pour créer et mettre en œuvre des UGD à travers la mise en place des plans de gestion au cours de la deuxième année.

b. Choix des stocks prioritaires : Un nouveau processus consultatif, participatif et décentralisé qui a regroupé plus de 30 groupes de pêcheurs, six CLPA, l'IUPA, le CRODT, la DPM, les principales agences de financement et d'autres acteurs clés, a été identifié et mis en œuvre pour le choix des stocks sur lesquels l'USAID/COMFISH va travailler durant les cinq années à venir. Le **Rapport de l'Atelier sur les stocks** (juillet 2011) couvre ce processus qui a abouti à la liste suivante de stocks sélectionnés comme UGD potentiels en deuxième année:

- i. *Sardinelle* (deux espèces)
- ii. La crevette côtière
- iii. *L'Ethmalosafimbria* (cobo)
- iv. Le poulpe
- v. Le mérrou (*Epinephelus aneus*)
- vi. *La langouste verte*

En effet, pour choisir les stocks prioritaires, évaluer les connaissances empiriques relatives à la gestion durable des ressources et évaluer les besoins relatifs à la mise en place d'un système de cogestion fonctionnel l'équipe du WWF-WAMER a effectuée du 04 au 09 juillet 2011 une mission de terrain. Ainsi, plusieurs rencontres ont été tenues entre l'équipe WWF/USAID/COMFISH et les CLPA de Foundiougne, Joal, Mbour, Sindia, Kayar et Rufisque/Bargny.

Les échanges ont porté sur le choix des stocks prioritaires, l'évaluation des besoins des organes de cogestion en vue d'une meilleure gouvernance des pêcheries, les pratiques empiriques de gestion ainsi que les mauvaises techniques de pêche en vigueur dans la zone.

Les principaux points abordés au cours de ces échanges ont porté sur :

- l'importance économique des stocks prioritaires ciblés ;
- les difficultés liées à la structuration des organes de cogestion avec notamment l'absence de concertations régulières de ces organes ;
- le non versement aux CLPA des ressources issues des redevances des permis de pêche rendant ainsi difficile le fonctionnement de ces structures ;
- l'absence d'encadrement des organes de cogestion par les services des pêches ;
- l'existence de pratiques de pêche prohibées menaçant la durabilité de la ressource.

Ces rencontres ont été suivies de plusieurs focus group et missions effectués par des consultants locaux et internationaux qui ont travaillé respectivement sur :

- l'évaluation des Conseils Locaux de Pêche sur la gouvernance des pêcheries (mission de Caroline Karp consultante en juillet 2011) ;
- la synthèse des résultats du diagnostic sur les CLPA et CLP et OCB (Kandé et Diouf mars 2011).

Les résultats de ces rencontres ont été pris en compte lors des discussions de l'atelier tenu du 20 au 22 juillet 2011 sur l'aménagement des pêcheries et la sélection des stocks prioritaires sur lesquels le projet USAID/COMFISH va travailler durant les Cinq prochaines années . Au cours de cette étape, les sept (07) espèces mentionnées ci-dessus, ont été retenues à partir de critères économiques et biologiques définies dans les groupes de travail.



Figure 3 : Participants à l'atelier sur la sélection des stocks/espèces du 20-22 juillet 2011

La validation des résultats de l'atelier a été faite à travers des restitutions organisées au niveau des CLPA dans chaque site d'intervention du 17 au 19 Aout 2011 et au cours d'une rencontre organisée les 13 et 14 septembre 2011 avec les partenaires du projet à Dakar.

c. Revue du statut des stocks sélectionnés : Pour mieux cerner le statut des stocks sélectionnés, un ensemble de TDRs (05 au total) a été proposé au CRODT, principale structure en charge du suivi des pêcheries, afin de disposer d'éléments de base importants sur ces espèces et les stocks ciblés. Malgré de nombreuses rencontres entre les structures, ces actions n'ont pu être menées. Après un échange de programme de travail entre le CRODT et le projet USAID/COMFISH à travers les réunions de programmations de la DPM (29 Aout 2011), du CRODT (05 Septembre 2011) et la réunion de planification de USAID/COMFISH (13 et 14 septembre 2011), un protocole a été proposé au CRODT pour une meilleure prise en compte des priorités du projet. Les activités prévues sur la base de ce protocole seront exécutées durant la deuxième année du projet (2011-2012).

Simultanément, les capacités des CLPAs seront renforcées pour mettre en place des conventions locales en vue d'élaborer et d'appuyer la mise en place de plans de gestion sur les espèces prioritaires (sardinelles, ethmalose, crevette, thiof, la poulpe, et la langouste verte) et de développer au cours de la deuxième année, des activités de suivi de la ressource et de conservation. C'est ainsi que le projet se focalisera particulièrement durant l'année fiscale 2011-2012, sur l'élaboration et la mise en place de plans de gestion sur un des stocks

prioritaires : les sardinelles. Pour appuyer ces actions une étude biologique et socio-économique sur les pêcheries de sardinelles au Sénégal et dans la Sous-région est envisagée. Cette activité aura pour objectif d'analyser l'impact de l'environnement sur la dynamique des populations de sardinelles dans la zone nord-ouest africaine.

Parallèlement, pour aider les décideurs à mieux prendre en compte les aspects de la durabilité dans la gestion des ressources halieutiques, le projet va appuyer la mise en place d'un processus d'éco certification des stocks qui seront identifiés en fonction des priorités d'aménagement. Dans cette perspective, un atelier sera organisé sur le renforcement des capacités des gestionnaires et acteurs de la pêche en MSC (Marine Stewardship Council).

Mise en place d'activités relatives à la Pêche Illicite Non déclarée et Non réglementée (INN): L'importance de la pêche illicite non déclarée et non réglementée au Sénégal a été passée en revue et un partenariat est noué entre l'USAID/COMFISH et la Marine sénégalaise et américaine à l'initiative de l'AOTR de l'USAID/COMFISH. Cette nouvelle activité permettra à l'USAID/COMFISH d'évaluer objectivement le volume des captures par les grands navires industriels qui commettent des infractions à la loi sénégalaise et/ou qui ne débarquent pas leurs captures au Sénégal. Les informations disponibles montrent que la quantité de poissons débarquée peut varier entre 100,000 tonnes à 370,000 tonnes par an. La dernière estimation dépasse le volume des débarquements actuels déclaré officiellement. Cette nouvelle activité va démarrer en février 2012 et sera une composante essentielle à la gestion durable des UGD et à la sécurité alimentaire : (aucune politique visant à réduire l'effort et la capacité de la pêche artisanale ignorant les débarquements illicites importants en mer, ne peut être efficace).

Pêche pratiquée par des navires sénégalais en dehors des eaux sénégalaises : L'USAID/COMFISH et le CRODT se sont entendus pour travailler ensemble dans le but d'identifier le volume des débarquements (estimé au moins à 70, 000t/an à partir du milieu des années 1990) et le niveau de l'effort de pêche déployé en dehors des eaux sénégalaises. Cette activité va démarrer au début de la deuxième année. C'est une composante essentielle de la gestion durable dans la mesure où des évaluations fiables ne peuvent être faites sur un quelconque stock tant que les données relatives à l'effort et aux débarquements sont biaisées par l'ignorance de la quantité des captures pêchées dans les eaux étrangères.

Gestion des écosystèmes marins : La gestion planifiée des pêches doit identifier des zones de limitation ou d'exclusion de l'action de l'homme afin de pouvoir protéger les écosystèmes critiques ou fragiles tels que ceux destinées aux Aires Marines Protégées (AMP). Face à la vulnérabilité et aux problèmes de gestion des ressources halieutiques, le Sénégal s'est engagé en 2004, avec l'appui du WWF WAMER et de l'OCEANIUM, dans la création de cinq Aires Marines Protégées (AMP) à Saint Louis, Cayar, Joal-Fadiouth, Abéné et Bamboung, comme

outil de gestion des pêcheries. Ce réseau d'AMPs a permis de protéger des sites ayant une valeur écologique, sociale et économique et a favorisé la prise de conscience des acteurs locaux en faveur de la conservation et de la gestion durable des ressources marines et côtières. Toutefois, il présente plusieurs faiblesses et contraintes (juridiques, institutionnelles, de gouvernance etc.) susceptibles de compromettre l'atteinte des objectifs qui leur sont assignés et leur durabilité.

Au regard de la multiplicité de ces contraintes et en tenant compte de la dégradation des ressources marines et côtières, de la mobilité des pêcheurs, ainsi que des impacts des activités exogènes et des bénéfiques produits par les AMPs et de la nécessité de conserver la structure et les fonctions des écosystèmes marins et côtiers, le Gouvernement du Sénégal, en collaboration avec ses partenaires, a élaboré une Stratégie Nationale pour les AMPs afin d'encourager et d'appuyer la mise en place d'un réseau d'aires marines protégées cohérent et fonctionnel. Durant cette première année d'exécution, le projet *USAID/COMFISH* a appuyé la validation technique et l'approbation officielle de cette initiative par les Ministères de l'Economie Maritime (MEM) et de l'Environnement (ME).

La Stratégie Nationale pour les Aires Marines Protégées du Sénégal a identifié les trois axes stratégiques d'intervention qui sont : (i) le renforcement institutionnel, (ii) la création et la gestion des AMPs, (iii) la Contribution des AMPs à la gestion durable des ressources halieutiques, à la conservation de la biodiversité marine et côtière et à l'amélioration des conditions et moyens d'existence des communautés locales et la promotion de la recherche scientifique au service des AMPs. Dans la deuxième année, le projet *USAID/COMFISH* compte appuyer la mise en œuvre de cette Stratégie, fruit d'une série de concertation de toutes les parties prenantes.

Initier des activités sur la base de données de système d'Information Géographique (SIG) et la cartographie avec le Centre de Suivi Ecologique (CSE) : L'objectif du projet est de mettre en place un Système d'Information Géographique (SIG) intégrant la cartographie spatiale des principaux stocks du pays et les interventions des différents bailleurs sur la pêche, la localisation et les juridictions des CLPAs existants et les administrations de gouvernance locale des zones d'intervention du projet. Les aspects relatifs à la variation spatio-temporelle et au changement d climat seront également inclus dans cet exercice. Ainsi plusieurs rencontres ont été organisées avec le CSE dans le but d'initier les activités de cartographie. C'est ainsi que quelques activités ont été menées durant cette période et ont permis:

- La finalisation et signature de contrat URI-CSE ;
- La collecte des données disponibles auprès des institutions qui interviennent dans la zone du projet (WWF, UICN, DPM, Wetlands International, PRCM, ENDA) ;
- Le traitement et l'harmonisation des données pour leur intégration dans le futur SIG ;
- La réalisation de cartes thématiques ;

- La production d'un rapport d'exécution technique comprenant :
 - i. L'élaboration de carte administrative et d'une carte d'occupation du sol de la zone d'intervention (Kayar, petite côte, delta du Saloum et éventuellement Casamance) ;
 - ii. une étude visuelle de la répartition des Conseils locaux de Pêche Artisanale (CLPA) et des Comités Locaux de Pêche (CLP); une cartographie de ces cadres de concertation est effectuée en prenant éventuellement en compte leurs dates de mise en place, leur composition, leur structuration ;
 - iii. Une cartographie de l'intervention des bailleurs de fond dans la zone en prenant en compte dans la mesure du possible les espèces ciblées ;
 - iv. Une cartographie de la ressource: il s'agira de localiser les aires critiques, les zones de ponte (avec le WWF), les zones de pêche, les habitats clé, les itinéraires de migration, les zones de distribution des espèces sédentaires, les sites de débarquement, la localisation des récifs (voir avec DPM), la localisation des AMP (préciser leur niveau de fonctionnalité: plan de gestion, etc.) ;
 - v. Un inventaire du nombre de pirogues de pêche dans la zone d'intervention ;
 - vi. L'élaboration d'un rapport méthodologique synthétique présentant les données utilisées, la méthodologie adoptée, les informations qui ne peuvent pas être cartographiées, etc.

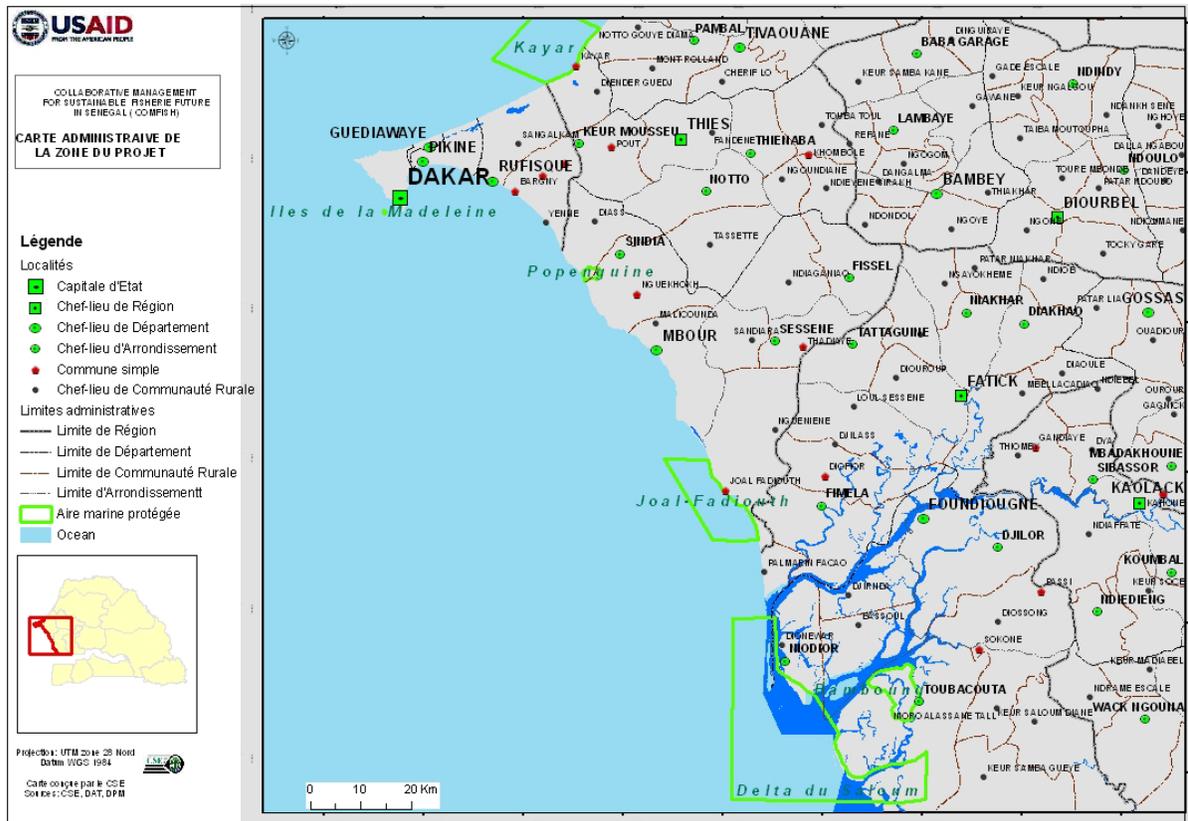


Figure 4: Carte administrative de la zone du projet

Ce travail a permis de :

- Identifier les sites et les espèces prioritaires sur lesquels le projet USAID/USAID/COMFISH va travailler: (Site : Cayar, petite côte, Foundiougne, Casamance) ; (Espèces potentielles par ordre de priorité : Sardinelle, ethmalose, thiof, poulpe, crevette côtière, Cymbium, langouste verte) ;
- Mettre en place un Système d'Information Géographique qui sera alimenté progressivement ;
- Finaliser et faire approuver officiellement par le Ministère de l'Economie Maritime (MEM) et celui de l'Environnement (ME), la Stratégie Nationale sur les AMPs.

3.3. L'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs et la sécurité alimentaire

Pour une meilleure commercialisation des produits et en vue d'augmenter les bénéfices sociaux des acteurs, trois aspects seront pris en charges dans cette composante : il s'agit de l'analyse de la chaîne des valeurs, de l'amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques dans les sites d'intervention du projet et de l'évaluation de la perception des communautés côtières sur l'état de leur bien-être social.

En plus de la chaîne de valeur économique, l'étude intégrera une partie environnementale dont le but est de mieux cerner l'impact des types de pêche et de transformation sur l'environnement. Ceci permettra de mettre en place un plan de mitigation des gaz à effet de serres. Cette initiative contribuera aussi à la mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques.

Des échanges ont eu lieu avec les différentes institutions impliquées dans ces études, ce qui a permis de finaliser les termes de référence cette année.

3.4. Adaptation au Changement Climatique

Les changements climatiques sont une réalité et vont s'intensifier. Au Sénégal, ces phénomènes peuvent avoir des impacts considérables sur le secteur de la pêche, la biodiversité marine et côtière, les habitats et les infrastructures côtières, ainsi que sur les communautés côtières. Ces impacts peuvent affecter la réussite de la cogestion et les objectifs d'instauration d'une pêche artisanale prospère et durable. La Plupart des activités relatives au changement climatique du projet sont reportées à la deuxième année.

Gestion des effets du changement climatique sur les stocks et les débarquements : Vraisemblablement les changements climatiques ont déjà des impacts sur les débarquements de poissons au Sénégal comme c'est le cas dans les autres pays de la Sous-région. L'USAID/COMFISH travaillera en coordination avec la DPM et le CRODT pour identifier les principaux stocks qui ont subi des impacts. Ces informations seront utilisées pour identifier une stratégie spécifique par stock, ce qui permettra à la DPM de gérer les captures par unité d'effort (CPUE), en ajustant la capacité de pêche aux menaces provenant des changements climatiques et de l'effort de pêche excessif.

Par conséquent l'USAID/COMFISH se focalisera sur :

- a. l'identification d'un plan de gestion des capacités de la pêche au Sénégal ;
- b. l'identification des stocks clés qui ont subi les impacts des changements climatiques ;
- c. la combinaison de cette information afin de produire des modèles et des résultats nécessaires à la gestion de chaque stock ayant subi des impacts, de telle sorte que la capacité de reproduction durable de ce stock soit en rapport avec sa capacité totale. Ceci permettra à la DPM de gérer durablement le stock.

Le CRODT et la DPM seront les partenaires d'USAID/COMFISH dans ces activités de recherche.

Gestion des effets des changements climatiques sur les communautés humaines : Les changements climatiques touchent à la fois les ressources halieutiques et les êtres humains. L'USAID/COMFISH a choisi ENDA ENERGIE comme partenaire dans l'exécution des activités sur le changement climatique au sein des communautés côtières.

C'est ainsi que ENDA ENERGIE a élaboré un guide sur la méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité et d'élaboration de stratégies d'adaptation devant servir de base de travail pour la deuxième année, dans les sites spécifiques sélectionnés par le projet. Trois premiers drafts

de documents portant sur les activités menées entre juin et septembre 2011 ont été produits par ENDA ENERGIE. Ces documents portent respectivement sur :

- a. un questionnaire pour l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique au niveau communautaire ;
- b. un guide méthodologique pour l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique au niveau communautaire (zones côtières) ;
- c. les stratégies d'intégration de l'adaptation au changement climatique au niveau communautaire (zones côtières) ;

L'analyse préliminaire des documents produits montre que le questionnaire, le guide et le document sur les stratégies sont bien présentés mais restent trop dans les généralités, par rapport au secteur de la pêche. En effet, les éléments clés évoqués dans les TRDs ne semblent pas être pris en compte dans ces rapports.

En outre au fur et à mesure que nous avançons dans les réflexions pour la planification de la deuxième année, on constate que les activités, de même que les résultats attendus initiaux du projet USAID/COMFISH par rapport à la composante « Changement climatique » ne sont pas suffisamment développés pour contribuer de façon significative aux différentes stratégies développées par l'USAID/Sénégal pour appuyer le Gouvernement du Sénégal à faire face à la problématique du Changement climatique. C'est ainsi que tout un ensemble d'initiatives est en train d'être déroulé par le projet pour une meilleure prise en compte de la composante « changement climatique » et en vue de développer un processus et des outils adéquats d'évaluation de la vulnérabilité aussi bien au niveau des communautés côtières vivant dans les sites d'intervention, que des stocks sur lesquels le projet va travailler. Cette démarche va permettre à partir de la deuxième année d'exécution, de mettre en place un plan d'action participatif d'adaptation et/ou de mitigation des effets du changement climatique dans les zones d'intervention du projet.

Cette nouvelle approche nécessitera sûrement une mise à jour ou adaptation de l'intitulé du « résultat attendu 3 du projet USAID/COMFISH », relatif à la composante « Changement Climatique ». Simultanément, le projet est en discussion avec d'autres institutions compétentes en la matière (ISE, ACCC, CRODT etc.) pour renforcer l'équipe d'intervention. Ces différentes interventions nous ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- a. L'USAID/COMFISH a convenu d'un protocole d'accord avec le CRODT cette année pour renforcer les activités liées à l'identification de la vulnérabilité des principaux stocks aux facteurs environnementaux et climatiques qui, comme la surcapacité ont un impact sur la sécurité alimentaire au Sénégal. Cette activité aidera aussi à la mise en place d'une stratégie dans le but d'adapter chacun des stocks vulnérables aux impacts du changement climatique afin qu'il puisse être géré de manière durable.
- b. L'USAID/COMFISH a identifié l'IUPA comme partenaire pour l'introduction et l'amélioration d'une nouvelle technologie dans le domaine universitaire à transférer aux pêcheurs –hommes et femmes- dans les UGD/CLPA/CLP grâce au modèle Land Grant/Sea Grant. Cette activité devra en définitive aboutir sur de nouvelles méthodes d'évaluation des stocks qui vont renforcer la gestion des pêcheries au Sénégal.

3.5. Renforcement des Capacités Humaines

L'exploitation anarchique des ressources marines et côtières a conduit à la baisse des captures et des débarquements, à la dégradation des ressources et à une paupérisation des communautés côtières. Cela s'est traduit par une baisse de la contribution de la pêche au PIB national qui passe de 2, % à 1,8% entre 2006 et 2009 ainsi que la perte de la biodiversité marine.

Aujourd'hui, tous les acteurs s'accordent sur le fait que l'Etat ne peut pas à lui seul, faire face à l'ensemble des problèmes qui menacent la durabilité de la pêche. Les institutions de gestion, les Organisations Professionnelles (OPs) de la pêche, les organisations de recherche et de formation, les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) et les partenaires au développement, conscients du rôle qu'ils peuvent jouer dans la recherche de solutions aux problèmes qui se posent au secteur de la pêche, prennent de plus en plus d'initiatives. Ainsi, un certain nombre d'opportunités ont été saisies à travers différentes rencontres avec les autorités chargées de la pêche, les bailleurs de fonds du secteur et autres partenaires pour mieux faire connaître les objectifs du programme en vue de mieux préciser les résultats attendus de l'intervention de USAID/COMFISH notamment à travers la mise en place des Unités de Gestion Durable de la Pêche. Ces rencontres sont aussi une occasion pour le programme de créer des synergies possibles avec les autres institutions travaillant dans la gestion durable des ressources halieutiques.

Parallèlement une série de rencontres a été organisée sur le terrain avec les CLPA et les acteurs. Ces échanges ont donné lieu à de nombreuses discussions avec les comités de coordination des CLPAs, les femmes formatrices, les organisations professionnelles et plusieurs autres acteurs opérant dans les lieux de pêche et ciblés par le programme. Les échanges ont permis de lancer les bases d'un important programme de renforcement de capacités à tous les niveaux de la gouvernance, qu'il s'agisse des capacités des structures nationales de gestion des pêches et de celles, des institutions de recherche, de formation dans le but d'améliorer le système d'information sur les pêches.

Ces opportunités ne peuvent se développer durablement sans un environnement de politique sectorielle de la pêche favorable. En effet, le développement de ce cadre favorable est du ressort des politiques nationales dans le domaine de la pêche. Un appui sera également apporté par l'USAID/COMFISH pour le développement de ce cadre politique aussi bien au niveau national que local. Ainsi la plupart des activités de renforcement des capacités vont se dérouler durant la deuxième année du projet.

3.6. Thèmes transversaux

3.6.1. Genre/ Egalité des genres

En ce qui concerne les questions d'égalité de genre, la stratégie du projet USAID/COMFISH va consister à renforcer les capacités de l'ensemble des pêcheurs et des associations y compris les femmes afin de leur permettre de constituer un groupe de pression pour la promotion des bonnes pratiques dans les pêcheries. Une gestion efficace des pêcheries doit placer les pêcheurs au cœur des réformes et susciter en eux un sens de l'appropriation des nouvelles approches de gestion. Pour cela, il semble nécessaire que les différentes parties

prenantes reconnaissent et partagent les expériences et les besoins, assument des responsabilités dans le processus de gestion et des résultats obtenus. Du fait que la cogestion et la régulation de l'accès sont des approches relativement nouvelles au Sénégal, il est impératif de documenter le processus et les progrès réalisés, de mettre l'accent sur la communication et la transparence pour instaurer la confiance. Une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités des femmes du secteur de la pêche. Bien que les femmes soient dans la plupart des communautés sous-représentées dans les organes de décision, elles constituent le premier maillon dans la transformation des produits halieutiques. Elles assument également de nos jours une grande responsabilité dans l'éducation des enfants, la santé et le bien-être social de la famille. C'est ainsi que deux études ont été menées cette première année, pour identifier le rôle des femmes, leurs contraintes, les défis auxquels elles font face dans le secteur de la pêche et le degré de leurs implication dans le processus de prise de décisions. Il s'agit de :

- a. l'étude sur « l'évaluation du pouvoir des femmes dans le secteur de la pêche », (réalisée par Madeleine Hall Arber consultante experte internationale sur les questions de genre) ;
- b. l'étude sur le « diagnostic du cadre institutionnel et juridique des CLPAs » (réalisée par Caroline Karp, juriste consultante internationale).

L'un des points saillants ressortant de ces études en cours de finalisation, a été le manque de pouvoir des femmes dans le secteur de la pêche et les conditions difficiles de travail dans lesquelles elles exercent leurs activités. A partir de la deuxième année d'exécution du projet USAID/COMFISH, une stratégie de renforcement du pouvoir des femmes sera élaborée. Cette stratégie sera basée sur les recommandations des études susmentionnées conduites sur « l'évaluation du rôle des femmes dans les communautés de pêcheurs et les CLPAs » et l'identification des moyens permettant de renforcer leur implication dans les processus de prise de décision et d'accroître les profits qu'elles tirent du sous-secteur de la pêche.

Un appui sera apporté progressivement à la mise en œuvre de cette stratégie pendant la durée du projet. De même l'accent sera mis sur l'amélioration des conditions de travail des femmes dans les sites de transformation, à travers la promotion des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques compatibles avec une exploitation durable des ressources halieutiques et un respect des normes et standards internationaux.

3.6.2. Science, technologie et innovation

Les changements climatiques touchent aussi bien les ressources halieutiques que les communautés de pêcheurs vivant dans les zones côtières. Vraisemblablement au Sénégal, comme dans de nombreux pays à travers le monde, les impacts du climat sur les débarquements de poissons sont manifestes. Ainsi, le projet USAID/COMFISH travaillera en collaboration avec la DPM et le CRODT pour identifier les principaux stocks qui ont subi ces impacts. Ces informations seront utilisées pour identifier les stratégies et mécanismes nécessaires à la DPM pour une meilleure gestion des captures par unité d'effort (CPUE) sur les stocks menacés, en ajustant au mieux la capacité de pêche et l'effort de pêche excessif, aux menaces des changements climatiques.

Même si les impacts sur les communautés côtières ont déjà fait l'objet de réflexion en première année du projet à travers quelques partenaires (les études se poursuivront en année 2), les impacts sur les stocks de poissons ne sont pas encore bien étudiés au Sénégal. C'est ainsi que l'USAID/COMFISH propose un ensemble d'études scientifiques et de réflexions qui vont décrire quelques exemples d'impact biologiques et économiques sur les stocks. Les rapports scientifiques issus de ces réflexions permettront au projet de proposer les outils nécessaires pour mieux cerner ces impacts et informer la DPM et le programme USAID/COMFISH sur les stratégies d'adaptations nécessaires.

La DPM et le CRODT disposent déjà de séries de données historiques sur les stocks et espèces débarquées au Sénégal. L'analyse de ces données combinées à celle des données d'environnement permettra de démontrer les effets possibles des impacts climatiques sur les débarquements des pêcheries Sénégalaises. Ces éléments pourraient être utilisés pour identifier :

- les effets possibles des changements climatiques sur les débarquements des pêcheries Sénégalaises
- les impacts actuels et futurs des changements climatiques sur la sécurité alimentaire des populations Sénégalaises
- le niveau d'équilibre possible entre les débarquements opérés et la sécurité alimentaire des populations pour une gestion durable des pêcheries.

3.6.3. Communication

Préparation et production de supports de communication : Au démarrage de la première année du projet les principales activités de communication ont tourné autour de l'élaboration d'une stratégie de branding et de visibilité pour le projet conformément aux exigences de l'USAID, et à la mise en place d'outils de communication de base visant à signaler la présence du projet au Sénégal.

Les échanges menés entre l'équipe de gestion du projet, l'USAID et l'URI ont permis la mise en place et l'approbation d'une stratégie de branding et de marquage pour le projet, préalable à toute activité de communication.

Dans le cadre de cette stratégie de branding approuvée par l'USAID, le projet USAID/COMFISH a développé des panneaux et plaques visant à identifier les locaux du projet et à rendre visible le projet.

D'autres supports de communication également mis au point pendant la première année concernent des présentations powerpoints en anglais et français pour présenter le projet aux principaux partenaires, la traduction en français des documents clés du projet (description du projet, plan de travail, etc.) dans le but de faciliter la communication avec les partenaires clés du projet tels la DPM. De même des flyers, kakemono, chemises à rabat etc. ont été développés dans le but de rendre visible le projet auprès des partenaires et du grand public.



Figure 5 : Une plaque indiquant l'accès aux locaux du projet

Concours pour le choix d'une dénomination locale du projet : Conformément à l'un des objectifs du projet qui est de promouvoir l'appropriation des résultats par les communautés de pêcheurs, un concours a été organisé du 23 mai au 23 juin 2011 au sein de 8 communautés/sites de pêcheurs (Cayar, Joal, Mbour, Rufisque, Missirah, Dakar, Nianing, Niodor) pour trouver un nom local au projet. Ce processus a été conduit de manière consultative et participative par l'équipe du projet en partenariat avec le COPEM (Conseil des ONG et Organisations professionnelles de la pêche regroupant plus de 30 ONG issues des différentes régions marines et côtières du Sénégal).

Sur la base des critères retenus et relatives à l'originalité, la signification et la consonance du nom, un jury, composé de 4 femmes et 4 hommes, a accordé son choix au vocable **Penco** **Gej** comme dénomination locale du projet qui signifie en Wolof "*Gestion concertée des ressources marines*" et qui résume bien l'approche de base du projet relative à la gestion marine et côtière. Après concertation entre l'équipe du projet et les représentants de l'USAID/Sénégal, il a été décidé de donner comme nom officiel au projet USAID/COMFISH suivi de **Penco Gej**, l'appellation locale.



Figure 6: Gagnant du concours de dénomination locale (à droite)

Lancement du projet : Suite à une concertation entre l'équipe du projet USAID/COMFISH, l'USAID/Sénégal d'une part et la DPM d'autre part, une date pour le lancement officiel du projet a été fixée pour le 19 octobre 2011. Une première date fixée au 13 septembre 2011 n'avait pas pu être maintenue du fait des conflits de calendrier des différents partenaires et autres festivités en vue (atelier sur l'aménagement des stocks prioritaires). La date du 19 octobre a fait l'unanimité en ce sens qu'elle a tenu compte des activités et événements déjà planifiés par les différents partenaires au projet. Aussi les préparatifs ont-ils été engagés dont un plan de lancement du projet qui a été partagé avec le COPEM, la DMP et l'USAID/Sénégal pour s'accorder sur le déroulement dudit lancement.

Production de brèves (bi-weeklies) chaque quinzaine : Quatre (04) bi-weekly ont été produites et envoyés à l'USAID au cours de la période couverte par le rapport. Ces bi-weekly ont porté respectivement sur le processus de désignation d'un nom local au projet (PENCOO GEJ), la proposition de modèle de gestion des pêcheries qui a été approuvé par la DMP, l'atelier sur le choix des espèces/stocks prioritaires et l'appui du projet à la validation de la stratégie nationale des AMP.

3.7. Gestion du Projet

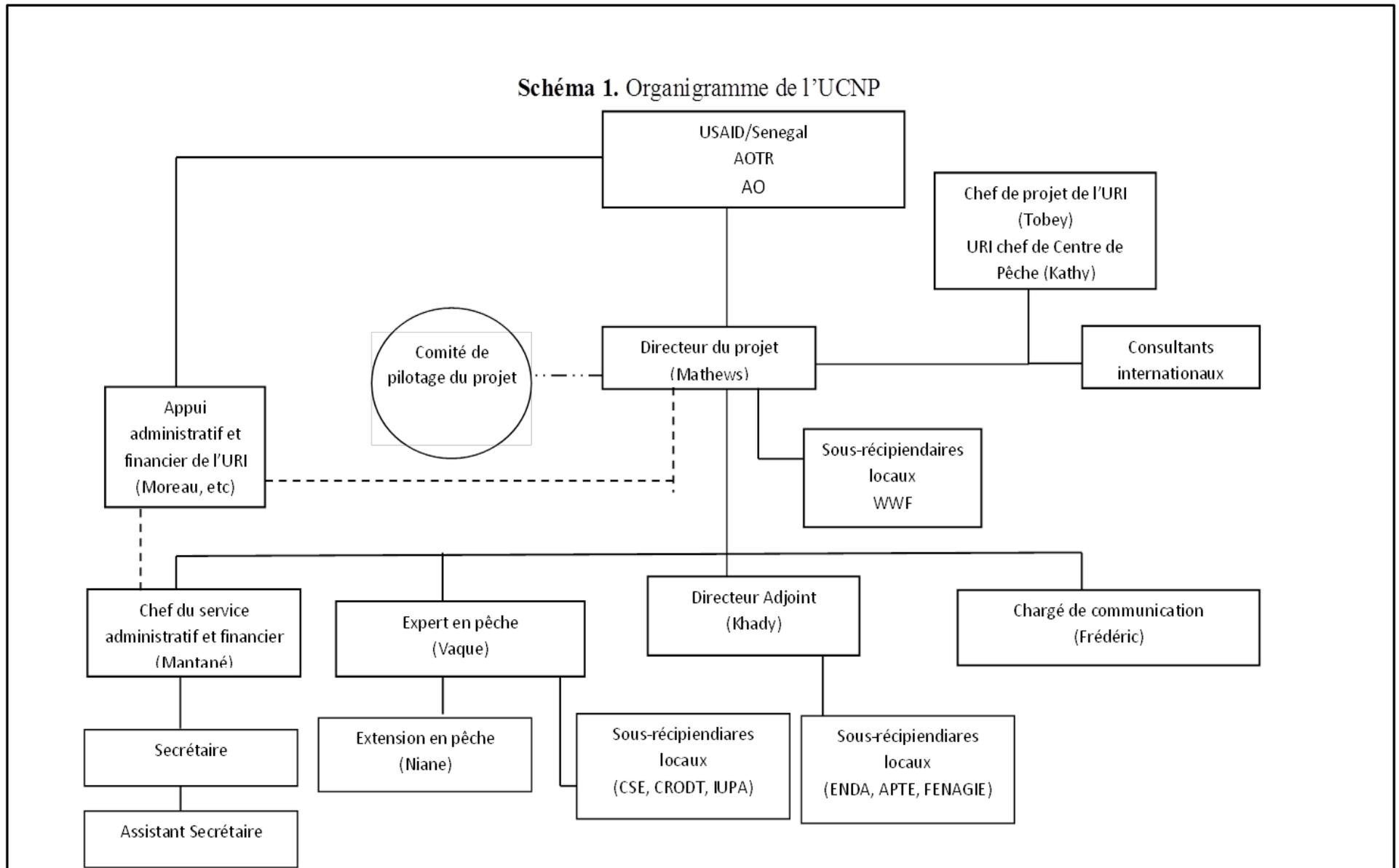
3.7.1. Equipement locaux et recrutement personnel complémentaire

Les locaux de l'Unité de Coordination du projet USAID/COMFISH ont été équipés de bureaux, meubles de matériels informatiques, de climatisation, d'eau, d'électricité, et de téléphone. La connexion internet est effective et le service de gardiennage a été mis en place. Les procédures d'achat de véhicules sont terminées et deux voitures ont été achetées et sont en service. Le système informatique est fonctionnel et le personnel complémentaire a été embauché (expert en pêche, assistant pêche, chauffeur et assistante administrative et

financière). En fin septembre déjà, le bureau est pleinement fonctionnel. (voir le schéma ci-dessous). Du fait que la mise en œuvre effective du projet sur le terrain va démarrer à partir de la deuxième année et surtout du nombre important d'activités à mener, un bureau local est ouvert à Joal sur la petite côte sous la direction de l'assistant des pêches, dans le but d'un meilleur suivi et de coordination des activités de terrain. Le site de Joal a été choisi pour deux raisons stratégiques :

- Sa position centrale par rapport aux sites d'intervention du projet (Cayar, petite côte, Foundiougne et Casamance) ;
- Le fait que Joal héberge l'Inspection Régionale des pêches, ce qui va permettre au projet de mieux collaborer avec les services techniques des pêches.

Schéma 1. Organigramme de l'UCNP



3.7.2. Stratégies/mécanismes

Rencontres avec la DPM, les partenaires et les bailleurs de fond : Durant cette première année, plusieurs rencontres ont été organisées en vue d'un partage d'informations sur les objectifs du programme. Trois principales rencontres de travail ont été tenues avec la DPM (25/5, 27/5 et le 09/6 2011) dont deux avec la présence des bailleurs de fonds du Sénégal pour la pêche. Ces rencontres ont permis de résoudre les points suivants :

- a. l'inscription du programme USAID/USAID/COMFISH sur la matrice des interventions initiées par la Banque Mondiale et la diversification des domaines interventions ;
- b. la mise en place de mécanismes favorables aux synergies avec les partenaires travaillant dans la zone d'intervention du programme ;
- c. la recherche de partenariat et de synergie dans le processus de mise en place des **plans de gestion et des conventions locale** devant aboutir à la création d'Unités de Gestion Durable dans le long terme ;
- d. la mise en place d'un comité de pilotage avec les partenaires stratégiques du programme (DPM, USAID/COMFISH, WWF, IUPA, ENDA/ENERGIE, CSE, COPEM, APTE etc.) ;
- e. la réactivation du comité technique mis en place par la CEP où l'essentiel des bailleurs de fonds sera représenté ;
- f. la désignation officielle d'un point focal au niveau de la DPM, pour mieux insérer le programme dans les activités de la DPM et en vue d'une meilleure synergie avec les autres bailleurs de fonds.



Figure 7 : Rencontre avec la DPM et les bailleurs de fonds intervenant dans la pêche

3.7.3. Partenariat

Les partenaires d'exécution du projet : Bien que l'Université de Rhode Island (URI) soit l'organe principal de mise en œuvre et de gestion du projet USAID/COMFISH et responsable du rapportage financier à l'USAID/Sénégal, les principaux clients du projet sont les organes

de gouvernance de l'Etat, les institutions de recherche et de d'enseignement. Le seul moyen, d'assurer un succès à long terme et une durabilité des réformes de la pêche au Sénégal, est de faire de sorte que ces institutions nationales et leurs démembrements au niveau local acquièrent les capacités pour pérenniser l'engagement et l'appui (politique, technique, et financier) à la mise en œuvre des réformes et des approches nouvelles apportées tout au long du projet. Dans cette optique, le projet *USAID/COMFISH* aidera à renforcer ces institutions à travers l'approche d'apprentissage par la pratique. De même, le projet travaillera avec la société civile et le secteur privé qui constituent également un maillon clé pour la durabilité. D'autres organisations régionales, nationales et locales vont jouer aussi un rôle déterminant dans la recherche de partenariat pour la mise en œuvre des activités du projet. Les principaux partenaires de mise en œuvre du projet ainsi que leurs rôles sont décrits dans le plan de travail de la deuxième année soumis à l'USAID/Sénégal. La plupart de ces institutions sont également des bénéficiaires du projet et recevront, à ce titre, des fonds leur permettant d'exécuter un certain nombre d'activités mentionnées dans la description des activités dudit plan de travail.

Le programme de partenariat : La vision du programme de partenariat est d'établir un programme similaire au programme Sea Grant/Land Grant College qui implique la collaboration entre le Gouvernement, les industries de pêche, les universités, et autres organisations en matière de recherche halieutique et de coopération scientifique. Le modèle fonctionne sur un principe simple à savoir l'utilisation de la main-d'œuvre disponible constituée de professeurs, de chercheurs et d'étudiants, souvent moins coûteuse, pour faciliter le transfert de l'intellect de l'Université vers la pêche en se basant sur les données scientifiques disponibles. Ce programme permettra de relier les institutions impliquées dans la recherche scientifique, la formation, l'administration et l'industrie de la pêche. Le but est de démarrer une coopération continue pour améliorer la gestion de la pêche maritime au Sénégal. L'USAID/COMFISH interviendra à titre consultatif et fournira un appui administratif pour la mise en œuvre des thèmes de recherche identifiés par le Conseil de Coordination. De nombreuses rencontres pendant cette première année entre l'Université de Rhode Island et les institutions partenaires concernées, ont permis au projet de mieux préciser cette démarche et de préparer les protocoles d'accord nécessaires pour le démarrage du partenariat dès le début de la deuxième année du projet.

Protocoles en cours ou signés : Au cours de cette période, de nombreux protocoles ont été signés avec les partenaires stratégiques du programme qui sont le WWF-WAMER, ENDA ENERGIE, CSE ; avec l'appui de ces partenaires les premières actions ont été menées dans le domaine de la biodiversité, du changement climatique, de la cartographie. Simultanément des discussions ont eu lieu avec des institutions d'appui scientifique tels que le CRODT, l'IUPA, l'IRD/IFAN, le SIK pour la mise en œuvre d'activités relatifs à la chaîne de valeur des produits, la mise en place d'une base de données scientifique en appui aux plans de gestion, l'amélioration du système d'information sur la pêche etc.

3.8. Leçons apprises

Ce trimestre a été marqué par de nombreux défis et contraintes qui, fort heureusement, ont été tous surmontés pendant l'exécution des principales activités du projet.

Nomination d'un nouveau Directeur à la DPM : Au cours de ce trimestre le Directeur des Pêches qui a travaillé en étroite collaboration avec le projet USAID/COMFISH a été démis de

ses fonctions. Son remplaçant a pris fonction à la fin du deuxième semestre du projet. Le point focal du projet USAID/COMFISH a continué à travailler avec le projet, de sorte que l'interruption notée dans les relations étroites de travail USAID/COMFISH -DPM n'a été que momentanée.

Difficultés dans la collaboration avec le CRODT : Au Sénégal le CRODT est la structure chargée de l'évaluation des stocks. Il est à ce titre, un partenaire clé du projet. Cependant les effectifs du centre ont diminué de manière drastique, passant de 40 chercheurs en 2002 à seulement 7 présentement. Ce qui ne lui permet pas de prendre en charge tout le travail que le projet voudrait lui confier. Ainsi l'appui de la DPM et des partenaires locaux a été important dans les négociations avec le CRODT et la recherche d'une solution à ce problème.

3. SUCCESS STORIES

Pour ce qui est des « *success-stories* », deux drafts de « *success-stories* » qui portaient sur la validation de la stratégie nationale sur les AMP au Sénégal et des UGD (Unités de gestion durable) - concept développé par le projet comme réponse à la crise de mal gouvernance dans le secteur de la pêche- ont été conçus et envoyés à l'USAID/Sénégal au cours de la première année fiscale. Cependant, ils n'ont pas été publiés du fait que ces deux processus n'avaient pas encore atteints des résultats concrets au point de faire l'objet de *success-stories*. Il est par conséquent attendu que les processus ci-dessus aboutissent en année 2 à des *success-stories*.

4. ANNEXES

Annexe A : Gestion de la performance du projet/Tableau des indicateurs

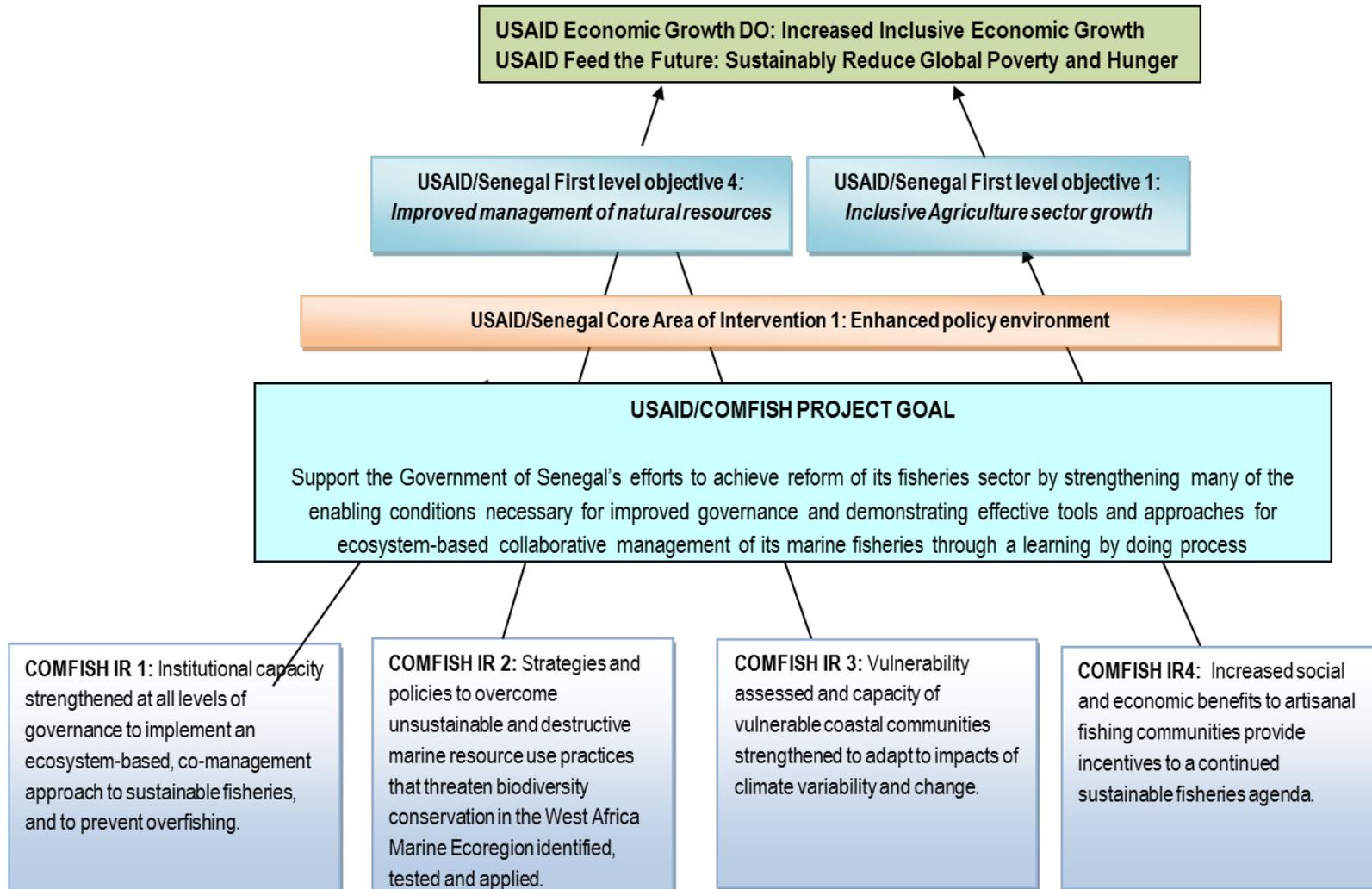
Conformément au Guide ADS 203 de l'USAID, le Cadre des Résultats et le Plan de Suivi de la Performance (PSP) du projet avaient été élaborés et approuvés par l'USAID durant la première année. L'objectif du plan de suivi de la performance est d'évaluer et de mesurer l'efficacité et la probabilité des activités définies à contribuer à l'atteinte des résultats attendus. Le PSP sert de base pour l'évaluation continue de la performance et la gestion adaptative du projet et de sa mise en œuvre pour un apprentissage généralisé sur la gestion des écosystèmes et le reportage des résultats à l'USAID. Pour suivre le degré d'atteinte de certains indicateurs du projet, tels que l'efficacité des outils de renforcement des capacités des CLPAs et l'augmentation des bénéfices socio-économiques des communautés bénéficiant de l'appui du projet, des états de référence seront mis en place dès le début de la deuxième année.

Une réunion d'évaluation de l'exécution des activités de la première année a été tenue avec les partenaires dans le but de mieux coordonner les activités. Le projet a tenu également un atelier annuel de planification des activités. Pendant ces réunions, les partenaires ont discuté des principales réalisations, des défis, des expériences acquises et ont planifié les activités de la deuxième année. Un système de collecte des données sur les indicateurs est mis en place. Des fichiers/dossiers sur les preuves de l'atteinte des résultats pour la satisfaction des indicateurs de performance prévus (rapports etc. voir le tableau sur le cadre des résultats en annexe 1.) sont disponibles.

Note: After this combined QR/Annual Report was submitted and comments received from USAID/Senegal, the COMFISH PMP plan was revised based on the findings and recommendations from a November Data Quality Assessment and meeting with the mission in February. Targets were also adjusted. Therefore, the revised and up-to-date Table below (not yet translated to French) replaces what was initially in this draft Annual Report.

COMFISH Results Framework

The Results Framework below shows the overall intersection of COMFISH Intermediate Results (IR) with USAID/Senegal program objectives.



Indicator	LOP Target	FY11 Target	FY11 Actual	Comments
Result 1: Institutional capacity strengthened at all levels of governance to implement an ecosystem-based, co-management approach to sustainable fisheries, and to prevent overfishing				
1. Management effectiveness of CLPA's at <i>USAID/COMFISH</i> project sites	Annual increase of 25% in terms of scorecard on management effectiveness	0 (scorecard created)	0	Effectiveness criteria used by PRAO were added to the criteria developed by USAID/COMFISH
2. Number of institutions/organizations undertaking capacity/competency strengthening as a result of USG assistance	50	0	0	
3. Number of individuals who have received USG supported short-term agricultural environment enabling training	2,845	n/a	45	This indicator added following DQA in Nov 2011
Result 2: Strategies, policies and best practices to overcome unsustainable and destructive marine resource use practices that threaten biodiversity conservation in the West Africa Marine Ecoregion identified, tested and applied.				
4. Number of policies/regulations/administrative procedures analyzed (FTF indicators 4.5.1-9)	33	2	13	FY11 target was mis-estimated because CLPA review involved a review of many policies
5. Number of policies/regulations/administrative procedures drafted and presented for public/stakeholder consultation (FTF indicators 4.5.1-10)	18	0	0	
6. Number of policies/regulations/administrative procedures presented for legislation/decreed (FTF indicators 4.5.1-13)	13	0	1	MPA Strategy
7. Number of policies/regulations/administrative procedures prepared with USG assistance passed/approved (FTF indicators	10	0	0	

4.5.1-12)				
8. Number of policies/regulations/administrative procedures passed for which implementation has begun (FTF indicators 4.5.1-11)	7	0	0	
9. Number of farmers and others who have applied new technologies or management practices as a result of USG assistance (FTF indicator 4.5.2-5)	34,726 This figure may be revised following further investigation on the number of fishermen and women processors in locations where the project will assist	0	0	Includes women processors and fishermen in CLPAs with Fishery Management Plans and management measures
10. Number of hectares of biological significance and/or natural resources under improved natural resource management as a result of USG assistance (Biodiversity indicator 4.8.1-2)	2,245,200 ha This number may be revised following further investigation on the area of artisanal fish stocks and MPA's that the project is targeting	n/a	0	This indicator was added following DQA in Nov 2011
11. Number of hectares in areas of biological significance under improved management as a result of USG assistance (Biodiversity indicator 4.8.1-26)	386,200 ha	n/a	0	This indicator was added following DQA in Nov 2011
Result 3: Vulnerability assessed and capacity of vulnerable coastal communities strengthened to adapt to impacts of climate variability and change				
12. Number of people receiving training in global climate change as a result of USG assistance (USAID FACTS Climate Change indicator 4.8.2-6)	2210	0	0	
13. Number of climate vulnerability assessments conducted as a result of USG assistance (USAID FACTS Climate Change indicator 4.8.2-11)	4	0	0	
14. Number of laws, policies, strategies, plans, agreements, or regulations addressing climate change	9	0	0	

(mitigation or adaptation) and/or biodiversity conservation officially proposed, adopted, or implemented as a result of USG assistance (indicator 4.8.2-28)				
15. Number of stakeholders with increased capacity to adapt to the impacts of climate variability and change as a result of USG assistance (USAID FACTS Climate Change indicator 4.8.2-7)	TBD prior to end of FY12 (number of members of 7 CLPA and number of women processors in Joal and Cayar)	0	0	

Result 4. Increased social and economic benefits to artisanal fishing communities provide incentives to a continued sustainable fisheries agenda				
16. Number of private enterprises, producers organizations, water user associations, women's groups, trade and business associations, and CBOs receiving USG assistance	TBD prior to end of FY12 based on a review of all the organizations within the CLPA's that USAID/COMFISH is assisting	0	0	
17. Number of rural households benefiting directly from USG interventions (FTE indicator 4.5.2-13)	TBD prior to end of FY12 based on a survey of CLPA members and households in the areas of CLPAs selected for management planning	0	0	
18. Fishery sector stakeholders in project sites perceive that their welfare is better off due to USG assistance (this is not an FTF indicator, but measures project impact)	Field survey conducted in FY12, at mid-project and end of project. Statistical results will be analyzed.	n/a	n/a	No target. Survey results will be analyzed and reported

Annexe B : Suivi environnemental et de conformité

Le document de l'Évaluation Environnementale Initiale (IEE) du projet a été soumis à l'USAID durant cette année. Ce document est en attente d'approbation par le Bureau Afrique de l'USAID Washington. Un processus de suivi environnemental des activités à exécuter dans le cadre de ce projet a été mis en place. Aucune des activités menées au cours de cette première année n'a nécessité un examen des impacts environnementaux ou la mise en œuvre de mesures d'atténuation.

Annexe C : Liste des documents produits

- Rapport de synthèse des réunions d'échange avec les CLPA
- Rapport de l'atelier sur l'aménagement des pêcheries et la sélection des stocks prioritaires
- Rapports d'activités des trimestres 2 et 3, 2011
- Rapport de l'atelier sur l'auto évaluation et la validation du Workplan 2
- Evaluation of the legal and institutional capacity of the *Conseils Locaux de Pêche Artisanale* (CLPAs): CAROLINE A. KARP CONSULTANT TO URI-CRC
- Senegal stock assesment and fisheries management capacity needs assessment: report by ENRIQUE C. LÓPEZ-VEIGA, Ph.D
- Guide Méthodologique pour l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique au niveau communautaire: ENDA ENERGIE
- Stratégies d'intégration de l'adaptation au changement climatique au niveau communautaire : ENDA ENERGIE
- Rapport d'exécution du Centre de Suivi Ecologique
- Notes de synthèses des résultats du diagnostic des CLPA, CLP et autres OCB : SIDYA DIOUF et SEYDOU KANDE
- Rapport de Madeleine sur le rôle des femmes dans la pêche artisanale
- Méthodologie de l'étude bio socioéconomique sur la crevette au Sine Saloum
- Guide méthodologique sur l'élaboration des conventions locales sur la pêche

Annexe D: Sigles

ACCC	<i>Adaptation à Changement Climatique et Côtier en Afrique occidentale</i>
CLPA	<i>Conseil Local de Pêche Artisanale</i>
AOTR	Agreement Officer's Technical Representative
ISRA	<i>Institut de Recherche Agricole du Sénégal</i>
BRPs	Biological Reference Points
CCLME	Canary Current Large Marine Ecosystem
USAID/COMFISH	Collaborative Management for a Sustainable Fisheries Future in Senegal
CRODT	Centre de Recherches Oceanographique de Dakar Thiaroye
CONIPAS	Conseil Interprofessionnel de la Pêche Artisanale au Sénégal
DEEC	<i>Direction de l'Environnement et des Établissements Classés</i>
DITP	<i>Direction des Industries de Transformation du Poisson</i>
DPM	<i>Département des Pêches Maritimes</i>
DPN	<i>Direction des Parcs Nationaux</i>
DFPS	Department of Fisheries Protection and Surveillance
DPSP	<i>Direction de la Protection et Surveillance des Pêches</i>
CSE	<i>Centre de Suivi Ecologique</i>
ENDA	<i>Énergie, Environnement et Développement en Afrique</i>
LPS	<i>Lettre de Politique Sectorielle élaborée en 2008</i>
FO	USAID/COMFISH Senior Fisheries Officer
DP	<i>Directeur des Pêches Senior USAID/COMFISH</i>
FC	URI Fisheries Center
CP	<i>Centre des Pêches URI</i>
FTF	Feed the Future
IAA	Initiative alimentaire pour l'avenir
GIS	Geographic Information Systems
SIG	<i>Systèmes d'Information Géographique</i>
IEE	Initial Environmental Examination
EEI	<i>Examen Environnemental Initial</i>
IEC	Information, Education and Communication
	<i>Information, Education et Communication</i>
IFA	Institute of Fishing and Aquaculture
IUPA	<i>Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture</i>
IR	Intermediate Results
RI	<i>Résultats Intermédiaires</i>
IUU	
LCAF	Local Councils of Artisanal Fishers
CLPA	<i>Conseil Local de Pêcheurs Artisanaux</i>
LEK	Local Ecological Knowledge
CEL	<i>Connaissance Ecologique Locale</i>
LFC	Local Fisheries Committees
CLP	<i>Comité Local des Pêcheurs</i>
MEPN	Ministry of Environment and Protection of Nature
MEPN	<i>Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature</i>
MMEFMT	Ministry of Maritime Economy, Fisheries, and Maritime

MEM	Transport <i>Ministère de l'Economie Maritime</i>
MPAs AMP	Marine Protected Areas <i>Airs Marins Protégés</i>
MSC	Marine Stewardship Council <i>Conseil pour la bonne gestion des mers</i>
NAPA PAAN	National Adaptation Plan of Action <i>Plan d'Action d'Adaptation Nationale</i>
NCCC CoNCC	National Committee on Climate Change <i>Comité National de Changement Climatique</i>
NCCMF CNCPM	National Consultative Council for Marine Fisheries <i>Conseil Consultatif National pour Pêche Marine</i>
NFSC CPPN	National Fisheries Stakeholder Council <i>Conseil des Parties prenantes de Pêche Nationale</i>
NFF GIE FENA GIE	National Federation of the GIE of Fishing <i>Fédération Nationale des GIE de Pêche</i>
NGO ONG	Nongovernmental Organization <i>Organisation Non gouvernementale</i>
ORCT CRODT	Oceanographic Research Center- Thiaroye, Dakar <i>Centre de Recherches Océanographiques Dakar Thiaroye</i>
PMP PGP	Performance Management Plan <i>Plan de Gestion de Performance</i>
PMU UGP	Project Management Unit <i>Unité de Gestion de Projets</i>
RF SR	Results Framework <i>Structure des Résultats</i>
SOP PSO	Standard Operating Procedures <i>Procédures Standards Opérationnelles</i>
SSMFRP GDR	Senegal Sustainable Management of Fish Resources Project <i>Projet de Gestion durable des Pêches au Sénégal</i>
TOR	Terms Of References
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
URI	University of Rhode Island
USAID	U.S. Agency for International Development
V&A	Vulnerability Assessment and Adaptation Planning
WAMER	West Africa Marine Ecoregion
WB-WARFP PROA	World Bank-funded West Africa Regional Fisheries Program
WIOCOMPAS	Western Indian Ocean Certification of Marine Protected Staff
WWF	World Wide Funds for Nature

Annexe E: Situation Financière

Le projet USAID/COMFISH n'a pas connu des difficultés significatives de la mise en œuvre financière. En général, le taux d'exécution budgétaire n'a pas suivi le rythme prévu dans la planification. Cependant, le taux d'exécution budgétaire est plus élevé que celui spécifié dans les rapports financiers parce que les sous-contractants n'ont pas toujours soumis avec régularité les factures pour le travail exécuté.